

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP / .1.8.../F/2026-2027
POUR LA FOURNITURE DE L'OUTILLAGE POUR INSTALLATION DU MATERIEL
ELECTRIQUE ET DE MAINTENANCE DES MCHEs DE L'ABER.**

- Date de publication : le ...1.8.../...7.../2026
- Date d'ouverture des offres : le ...1.8.../...8.../2026 à 10 heures 30 minutes.

L'Agence Burundaise de l'Electrification Rurale (ABER) invite par le présent Avis d'Appel d'Offres ouvert national, les soumissionnaires admis à concourir selon les termes de l'article 151 du code des Marchés Publics à présenter leurs offres de prix unitaire HTVA sous pli fermé pour la fourniture de l'outillage pour installation du matériel électrique et la maintenance des MCHEs de l'ABER.

1. Objet

Le présent Avis d'Appel d'Offres ouvert national consiste à la fourniture de l'outillage pour installation du matériel électrique et la maintenance des MCHEs de l'ABER.

2. Financement du Marché

Le Marché est financé sur le Budget Général de l'État, Électrification des centres du pays accordé à l'Agence Burundaise de l'Électrification Rurale (ABER), exercice 2026-2027.

3. Spécification du Marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert national (AOON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

La fourniture prévue dans le cadre de ce marché constitue un seul lot des des équipements de protection pour les agents de terrain repris à la page en annexe.

4. Délais d'exécution du marché

L'ensemble de la fourniture des uniformes s'étend sur un délai maximum de quinze (15) jours calendriers à compter à partir de la date de la notification définitive du marché.

Toutefois, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court que celui stipulé ci-dessus.

5. Condition de participation.

La participation au Marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute Personne Physique ou Morale [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un Groupement ou Association (consortium) de soumissionnaires avec un Chef de File] possédant les conditions juridiques et techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du Marché

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures 30 minutes (heures locales) au Secrétariat de l'Agence Burundaise de l'Electrification Rurale (ABER) à Bujumbura Route nationale N°1, parcelle N°22, en bas du poste de Dispatching de la REGISESO à KIGOBÉ nord Tél : 22 22 19 32, 22 22 3167

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'Agence Burundaise de l'Electrification Rurale (ABER), sur présentation des bordereaux de versement d'un montant non remboursable de **cinquante Mille francs (50.000 BIF) au compte N°218 000 103 4 001 000 ouvert à la Régie Nationale des Postes (RNP) de BUTEZI au nom de l'ABER (Compte de Transit).**

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Directeur Général de l'Agence Burundaise de l'Electrification Rurale (ABER) à Bujumbura à l'adresse suivante : Route nationale N°1, parcelle N° 22, en bas du poste de Dispatching de la REGISESO à KIGOBÉ nord Tél : 22 22 19 32, 22 22 31 67, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 10.

7. Présentation et remise de l'offre

Les soumissionnaires sont appelés à soumettre leurs offres pour toutes les pièces et l'huile. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Les Offres doivent être paginées, paraphées, et comprendre une table des matières.

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de **neuf cent mille francs burundais (900 000 fbu).**

8. Dépôt des offres

Les offres devront parvenir au Secrétariat de l'Agence Burundaise de l'Electrification Rurale (ABER) à Bujumbura Route nationale N°1, parcelle N°22, en bas du poste de Dispatching de la REGISESO à KIGOBÉ nord Tél : 22 22 19 32, 22 22 3167 au plus tard le 18.1.2026 à 10 heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent être accompagnées des originaux des bordereaux d'achat du DAO comportant le numéro du DAO.

9. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de quinze (15) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

10. Séance d'ouverture des offres

Conformément aux articles 175, 176, 177 du Code Marchés Publics, les offres seront ouvertes, en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants, dans la salle des réunions de la Direction Générale de l'Agence Burundaise de l'Electrification Rurale en séance publique du 18.1.2026 à 10 heures 30 minutes heure locale.

Les soumissionnaires ou leurs représentants qui sont présents signeront dans un registre attestant leurs présences à la séance concernée. L'acheteur préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des offres.

Le procès-verbal doit être contresigné par les membres de la sous-commission d'ouverture. Une liste de présence signée par les soumissionnaires présents est annexée au procès-verbal.

Fait à BUJUMBURA, le 23.1.2026.

Le Directeur Général de l'ABER

Dr. Ir. Egone NDABARUSHIMANA

